



CDOS

ORNE

11^{èmes} TROPHÉES du BÉNÉVOLAT SPORTIF



2020


**PRÉFET
DE L'ORNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **rne**
LE DÉPARTEMENT

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Les Trophées du Bénévolat Sportif sont remis en reconnaissance d'actions et de contributions remarquables pour développer, encourager et renforcer la participation des bénévoles, qui se mettent particulièrement en valeur par leur engagement et surtout par des actions significatives d'organisation, de développement, d'accompagnement de la pratique sportive au sein de leurs associations sportives.

Les Trophées du Bénévolat Sportif visent également à encourager et valoriser l'engagement des bénévoles, considérant que la prise de responsabilités et d'initiatives favorisent leur épanouissement personnel.

Les Trophées sont ouverts à toute personne bénévole ou groupe de bénévoles faisant partie d'une association sportive ornaise : club sportif, comité départemental, association scolaire UNSS, USEP, UGSEL.

Les associations peuvent présenter des candidats dans les catégories suivantes :

- Le « **Trophée du Jeune Bénévole** » est ouvert aux jeunes âgés de 11 ans à 30 ans au 31/12/2020. Il permet d'encourager un investissement dans une association sportive, de féliciter la motivation et la participation des jeunes à vie associative.
- Le « **Trophée du Bénévole** » catégorie Hommes et catégorie Femmes est ouvert aux personnes bénévoles, âgées de plus de 30 ans. Il récompense un parcours et un investissement exemplaires au sein d'une association.
- « **Trophée Coup de cœur pour un projet** » est ouvert à un groupe de bénévoles d'une association. Il récompense une équipe de bénévoles investis pour une action collective remarquable par son originalité, ou par son caractère innovant, etc...

En cette année marquée par la crise du coronavirus, le jury sera particulièrement attentif aux actions exemplaires qui contribuent au maintien de la pratique d'activité physique pendant la période de confinement ou à la reprise d'activité en sortie de confinement.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du :

CDOS 61

« Trophées du Bénévolat Sportif 2020 »

Maison Départementale des Sports - 61 Bis Avenue de Basingstoke 61000 Alençon

Tél. : 02.33.80.27.63 - cdos61@wanadoo.fr

ou à télécharger ou à remplir en ligne sur le site : <http://cdos61.fr>

La date limite de retour des dossiers est fixée au :

Vendredi 30 octobre 2020

Fiche de candidature pour les Trophées « Individuels »

Catégorie du prix (à cocher) : Trophée du Jeune Bénévole
 Trophée du bénévole « Femme » Trophée du bénévole « Homme »
(Trophée « Coup de cœur pour un projet voir page 6)

CANDIDATURE PRÉSENTÉE PAR :

Nom du club ou du comité :
En la personne de :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone : Courriel :
Fonction dans l'association :

PRÉSENTATION DE LA PERSONNE CANDIDATE

Nom : Prénom :
Date de naissance : Age :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone : Courriel :
Profession ou situation professionnelle (étudiant, ...) :
Œuvre dans l'association depuis :

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Fonction actuelle dans l'association :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Président | <input type="checkbox"/> Vice Président |
| <input type="checkbox"/> Secrétaire | <input type="checkbox"/> Secrétaire Adjoint |
| <input type="checkbox"/> Trésorier | <input type="checkbox"/> Trésorier Adjoint |
| <input type="checkbox"/> Membre/Adhérent | <input type="checkbox"/> Membre d'une commission : préciser |

Aide au fonctionnement de l'Association :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Encadrement des cours pour les jeunes | <input type="checkbox"/> Organisation de compétitions |
| <input type="checkbox"/> Partenariat, recherche de financement | <input type="checkbox"/> Organisation de la convivialité |
| <input type="checkbox"/> Encadrement des sportifs en déplacement | <input type="checkbox"/> Gestion du matériel |
| <input type="checkbox"/> Encadrement, entraînement des sportifs adultes | <input type="checkbox"/> Arbitrage |
| <input type="checkbox"/> Jeunes officiels | <input type="checkbox"/> Autre : |

Médailles déjà obtenues : OUI NON

Si oui	OR	ARGENT	BRONZE
de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de votre Fédération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (précisez :)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres :

PROFIL DE LA PERSONNE PRÉSENTÉE

1- Nature des services rendus dans l'association

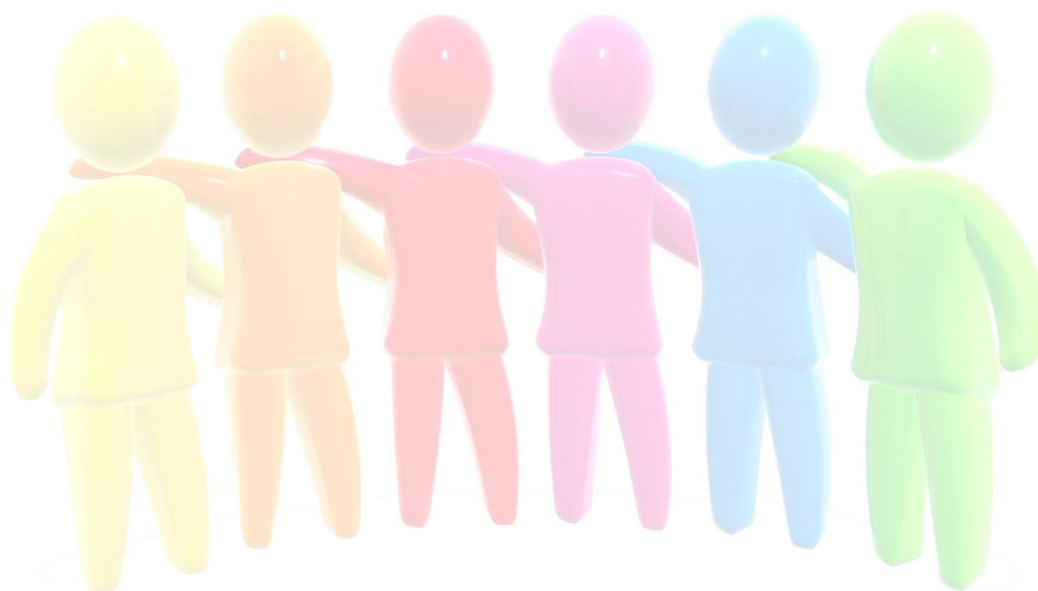
Merci de préciser dans l'encart ci-dessous tous les éléments permettant de juger de l'implication de la personne présentée :

- l'année de la première licence dans la discipline,
- l'année d'arrivée dans le club,
- l'année de prise de responsabilité
- le nombre d'années au sein du bureau, du CA ou dans une commission,
- l'année de prise de responsabilité au Comité Départemental, à la Ligue ou à la Fédération, etc

Précisez les actions concrètes mises en place, les résultats obtenus, les formations suivies (CFGAs), etc... N'hésitez pas à préciser quelle place prend le bénévolat dans sa vie, si la personne est engagée comme bénévole dans d'autres associations.

Vous pouvez joindre des photos ou des articles de presse.

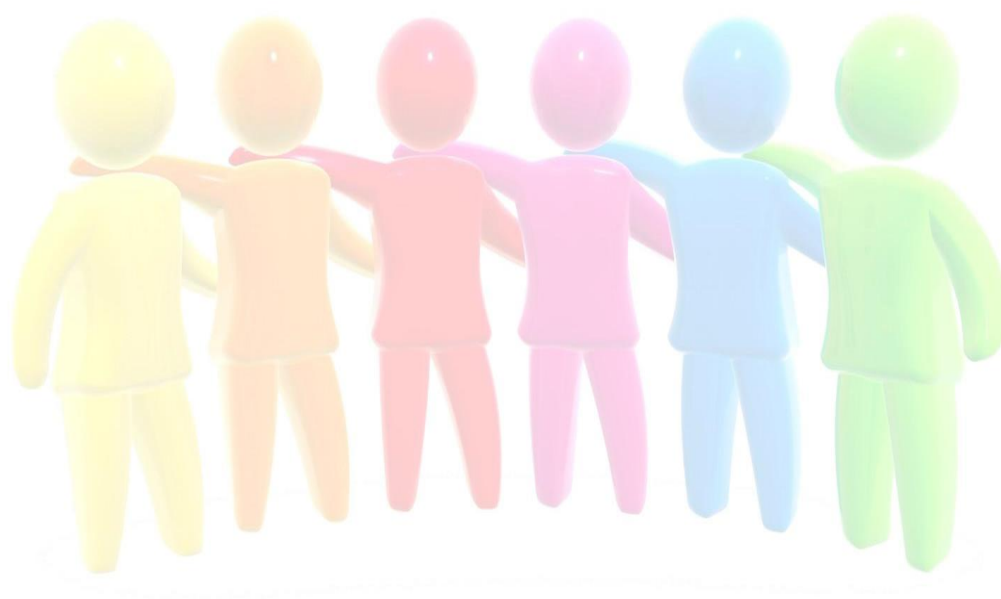
Le/la candidat(e) est-il au courant de sa candidature ? oui non



PROFIL DE LA PERSONNE PRÉSENTÉE (suite)

2- Avis de la personne présentant la candidature

Pourquoi souhaitez-vous présenter sa candidature ?



N'hésitez pas à joindre tout document utile destiné à étoffer votre dossier.
(ex : article de presse, photos, ...)

**Dossier à retourner version papier ou numérique
dernier délai le vendredi 30 Octobre 2020 au
CDOS 61 - Maison Départementale des Sports - 61 Bis Avenue de Basingstoke
61000 ALENÇON**

**Ou par mail : cdos61@wanadoo.fr
Ou saisie en ligne sur <http://cdos61.fr>**

Fiche de candidature pour le Trophée collectif « Coup de cœur pour un projet »

CANDIDATURE PRÉSENTÉE PAR :

Nom du club ou du
comité

En la personne de :

Adresse

Code Postal

Commune

Téléphone

Courriel

Fonction dans
l'association

PRÉSENTATION DU PROJET

Nom du projet ou de l'action réalisée :

Nombre de bénévoles participant au
projet/action : (minimum 3)

Nom

Prénom

Age (si possible)

Si plus de 10 personnes engagées dans l'action, vous pouvez transmettre les noms en annexes.

Résumé du projet ou de l'action (5 lignes maxi)

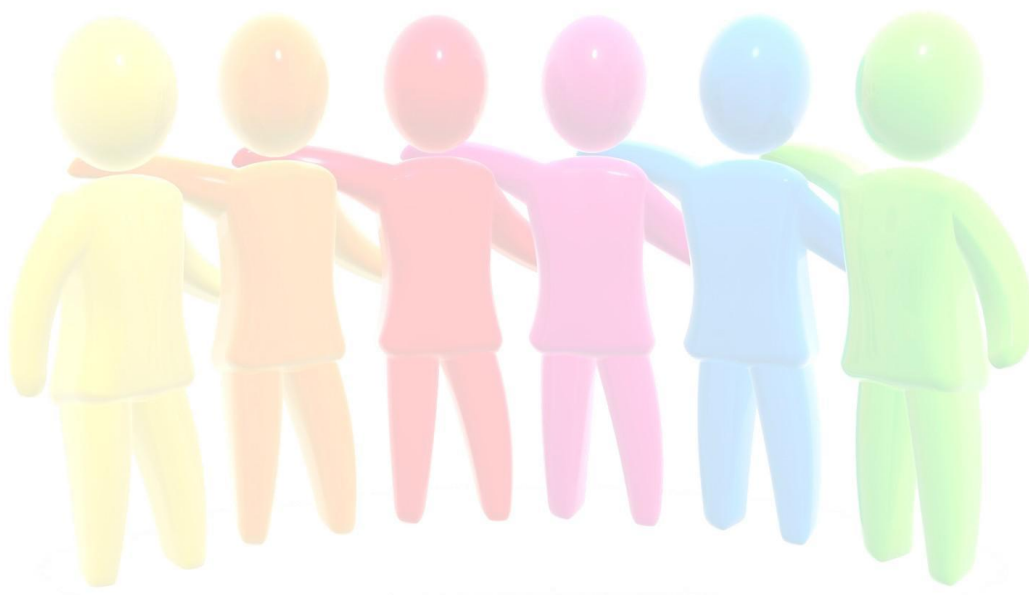
DESCRIPTION DU PROJET ou de L'ACTION BÉNÉVOLE

Décrire l'action en mettant en avant son originalité, son caractère innovant, son intérêt éducatif et social, etc... et en précisant l'implication des bénévoles dans l'action.

Expliquez les objectifs, le nombre de participants, les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus, le budget...

Précisez le public ciblé par l'action si besoin (jeunes, personnes en situation de handicap, quartiers prioritaires, seniors, femmes...)

En cette année marquée par la crise du coronavirus, le jury sera particulièrement attentif aux actions exemplaires qui contribuent au maintien de la pratique d'activité physique pendant la période de confinement ou à la reprise d'activité en sortie de confinement.



N'hésitez pas à joindre tout document utile destiné à étoffer votre dossier.
(ex : article de presse, photos, ...)

**Dossier à retourner version papier ou numérique
dernier délai le Mercredi 30 Octobre 2019 au
CDOS 61 - Maison Départementale des Sports - 61 Bis Avenue de Basingstoke
61000 ALENÇON**

**Ou par mail : cdos61@wanadoo.fr
Ou saisie en ligne sur <http://cdos61.fr>**

RÈGLEMENT DES TROPHÉES DU BÉNÉVOLAT SPORTIF 2019

DU CDOS 61

Ces Trophées ont pour objectif de valoriser le bénévolat et l'action des bénévoles qui oeuvrent dans les Associations Sportives Ornaises : clubs sportifs, comités départementaux, associations scolaires.

Article 1

Le concours est ouvert à tous les Comités Départementaux et Clubs Sportifs de l'Orne qui peuvent présenter la candidature d'un ou plusieurs bénévoles, ou d'un groupe de bénévoles méritants, œuvrant en leur sein. Il est possible de présenter de nouveau la candidature d'un bénévole n'ayant pas été retenue les années précédentes.

Article 2

Le « Trophée du Jeune Bénévole » est ouvert à toute personne bénévole âgée de 11 ans révolus et au plus de 30 ans au 31/12/2020.

Il récompense l'engagement d'un jeune au sein de l'association sportive.

Le « Trophée du Bénévole » Homme ou Femme est ouvert à tout bénévole âgé de plus de 30 ans en 2020.

Il récompense les parcours et les investissements exemplaires au sein de l'association.

Le Trophée « Coup de cœur pour un projet » est ouvert à un groupe de minimum 3 bénévoles d'une même association.

Il récompense une équipe de bénévoles qui a mis en place une action collective dans son club, remarquable par son originalité, ou par son caractère innovant, ou par le public visé (jeunes, femmes, handicap...), etc.

Article 3

Les trophées sont dotés de bons d'achat selon les valeurs suivantes :

Trophées du Jeune Bénévole :

4 Jeunes Bénévoles récompensés par un trophée doté d'un prix d'une valeur de 200 €.

Trophées du Bénévole :

4 bénévoles Hommes et 4 bénévoles Femmes récompensés par un trophée doté d'un prix d'une valeur de 200 €.

Trophée « Coup de cœur pour un projet »

Le trophée est doté d'un prix d'une valeur de 200 € qui sera remis à l'association ou au responsable du projet.

Article 4

Les trophées sont attribués par un jury composé de membres du CDOS 61. Ses décisions sont sans appel.

Article 5

Le dossier de candidature est à retirer auprès du CDOS 61 ou à télécharger sur le site : <http://cdos61.fr>

Une fois complété, il est à adresser à

CDOS 61 par voie postale

Maison Départementale des Sports - 61 bis Avenue de Basingstoke 61000 ALENÇON

Ou par mail : cdos61@wanadoo.fr

Le dossier de candidature peut également être rempli en ligne sur <http://cdos61.fr>

Au plus tard le vendredi 30 Octobre 2020.

Article 6

Les résultats seront communiqués début novembre.

Les prix seront décernés aux lauréats lors d'une soirée de remise de récompenses qui se tiendra le

Vendredi 20 Novembre 2020 à 19h00 à la salle d'Ecouves à l'Hôtel du Département à Alençon

Article 7

La participation au concours implique la connaissance du présent règlement et son entière acceptation.